



## ASSISTANT A TEMPS PARTAGE

### Discipline médicale : réanimation / médecine intensive - réanimation

#### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

#### 2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

#### 3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Réanimation

Pôle de rattachement : Pôle Urgences - Réanimation - Anesthésie - Blocs opératoires

Chef de service : Olivier MICHEL [olivier.michel@ch-bourges.fr](mailto:olivier.michel@ch-bourges.fr) 02.48.48.49.55

Composition de l'équipe médicale : 7 praticiens et 1 assistant spécialiste partagé

Nombre de lits : 12

Nombre de places :

Plateau technique :

Autres :

#### 4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : médecine intensive - réanimation

Pôle de rattachement :

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pierre-François DEQUIN [dequin@univ-tours.fr](mailto:dequin@univ-tours.fr) 02 47 47 38 55

Composition de l'équipe médicale : 3 HU titulaires, 6 PH, 2 CCA, soit 11 médecins et 8,5 ETP

<p>Nombre de lits : 25 lits de réanimation, 6 lits de soins intensifs et 6 lits de surveillance continue  Nombre de places : /  Plateau technique : autonomie 24/7 dialyse séquentielle et continue, plasmaphérèse, ECMO  Autres : 2450 admissions/an. UMAC Centre Val de Loire. Forte activité de PMO (ME, Maastricht 2 et 3).  Forte activité de recherche clinique (sepsis, pneumopathies communautaires et acquises, ACR, VNI-OHD, AKI, communication patient, échocardiogramme, réseau F-CRIN CRICS-TriGGERSep, coordination de 2 PHRC-N ; 3 IDE de recherche clinique) et translationnelle (Inserm UMR 1100/Centre d'Etude des Pathologies Respiratoires).</p>
<p><b>5. Missions confiées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Activité clinique de médecin réanimateur senior dans un service de réanimation polyvalente avec encadrement d'un médecin titulaire</li> <li>-Gardes sur place</li> <li>-Possibilité de participation active aux consultations post-réanimation</li> <li>-Participation active au développement de la recherche clinique dans les domaines d'expertise du service de réanimation de l'établissement d'accueil</li> </ul>
<p><b>6. Les compétences à développer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-approfondissement des compétences cliniques, techniques, relationnelles</li> <li>-acquisition des bonnes pratiques cliniques en investigation/recherche clinique</li> <li>-objectifs spécifiques à affiner selon auto-évaluation de compétences en tout début d'assistantat</li> <li>-notamment possibilité de formation en échocardiographie de réanimation</li> </ul>
<p><b>7. L'organisation de la permanence des soins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans l'établissement d'accueil : 1 garde sur place de médecin sénior.</li> </ul> <p>Au CHU de Tours : 2 gardes sur place (avec 2 interne réa)</p>
<p><b>8. Les valences (enseignement/ recherche)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-participation à l'activité de recherche clinique (screening, inclusions 24/7)</li> <li>-proposition de projet personnel (ou implication personnelle projet) notamment pour validation mémoire DESC</li> <li>-participation à l'enseignement au lit du malade des étudiants 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle</li> </ul>
<p><b>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plateau technique des services de réanimation</li> </ul>
<p><b>10. Logement par l'établissement d'accueil</b></p> <p>OUI</p>
<p><b>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</b></p> <p>Possibilité de recrutement comme PH à l'issue de l'assistantat partagé  Possibilité de prime d'engagement de carrière hospitalière</p>
<p><b>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b></p> <p>Votre employeur sera le CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement de base : réglementation statutaire</li> <li>- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif</li> <li>- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail</li> <li>- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins</li> </ul>
<p><b>13. Prise en charge des frais de déplacement</b></p> <p>OUI</p>
<p><b>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-rencontre 'conviviale' annuelle des chefs de service de réanimation (MI-R et assimilés) de la région et du coordonnateur de spécialité</li> <li>-rencontre 'officielle' bisannuelle des mêmes en conférence hospitalo-universitaire (Blois)</li> <li>-réunions quadrimestrielles de l'ARCO (Association des Réanimateurs du Centre-Ouest)</li> <li>-invitation des chefs de service de réanimation (MI-R et assimilés) de la région à participer aux journées d'enseignement des DES et DESC de la spécialité (4 sessions/an)</li> <li>-participation à la formation des internes du DES de Médecine Intensive Réanimation</li> <li>-visioconférence bimestrielle des réanimations de la région (à relancer en 2021 sur format rénové)</li> </ul>